

QUELLE CULTURE POUR LE FRANÇAIS EN ALGÉRIE ?*

Redha BENMESSAOUD¹

RESUMÉ : Nous abordons, à travers cet article, qui s’inscrit dans une perspective ethnolinguistique, le rapport langue/culture. Nous l’abordons en nous intéressant à la culture qu’une langue étrangère pourrait véhiculer dans notre pays. Pour ce faire, nous nous sommes efforcé de rendre compte de la culture véhiculée par le français en Algérie en analysant un corpus journalistique, celui de la chronique « Lettre de Province » qui paraît dans le journal *Le Soir d’Algérie*.

MOTS-CLÉS : langue, culture, journal, analyse de contenu.

WHAT CULTURE POSSESSES THE FRENCH LANGUAGE IN ALGERIA?

* Ce travail a été réalisé dans le cadre d’un magistère soutenu en 2010 sous le titre suivant : « Dimension culturelle de la langue française dans le quotidien *Le Soir d’Algérie*. Cas de la chronique « Lettre de Province ».

¹ Maître assistant à l’Université des Frères Mentouri – mail : redhabenmessaoud@yahoo.fr

RÉSUMO: Through the present article carried out under an ethno-linguistic perspective, we deal with the relationship between language and culture. We address this relationship by regarding the culture that a foreign language may convey in our country. To do so, we have tried to account for the culture communicated in French in Algeria by analyzing a newspaper section that is the chronicle “Lettre de Province” published in the daily newspaper *Le Soir d’Algérie*.

PALAVRAS-CHAVE: language, culture, newspaper, content analysis.

La culture constitue aujourd’hui un important sujet d’actualité tant par l’émergence, sur le plan mondial, de nouvelles notions comme l’interculturalité et la transculturalité que par le spectre de la mondialisation derrière lequel se cache, insidieusement, la volonté d’imposer un seul modèle culturel au monde, celui des Etats-Unis d’Amérique. Cette culture américaine ne fonctionne pas, par ailleurs, indépendamment de son corollaire «l’anglais». Le statut conféré à ce dernier de par le monde relèverait du statut même accordé à ladite culture. En d’autres termes, langue et culture vont de pair. L’une et l’autre s’épaulent et servent d’instrument d’accès de l’une à l’autre : « La connaissance des langues vivantes a été, depuis l’origine, valorisée non comme une fin en soi mais en tant que moyen d’accès, privilégié sinon irremplaçable, à d’autres cultures. » (Beacco, 2000 : 15)

Ce double problème, à la fois culturel et linguistique, mérite que nous nous attardions à son niveau et nous conduit automatiquement à inscrire ce travail de recherche dans une perspective ethnolinguistique, bien que cette perspective ait été contestée par Marcellesi et Gardin (1974, p. 16) pour qui, les recherches, portant sur la langue et la culture, devraient être classées dans la sociologie du langage. Nous, nous retiendrons, cependant, la première perspective.

Ce travail d’ethnolinguistique sera focalisé sur la recherche de l’origine de la culture qu’une langue étrangère pourrait véhiculer en dehors de son pays originel.

Pour réaliser un tel travail, nous nous intéresserons à la dimension culturelle de la langue française dans l’un des quotidiens francophones algériens, en l’occurrence, *Le Soir d’Algérie*. La question principale tournera donc autour de ce qui suit : quelle est la culture véhiculée par la langue française dans *Le Soir d’Algérie* ?

Intéressante et intrigante à la fois, cette question nous met dans une situation embarrassante vu le nombre d’hypothèses qu’il serait possible de formuler en guise de réponses. Il faut dire qu’à ce niveau, deux principales idées s’opposent, à savoir : 1) une langue étrangère en usage dans une société donnée reflète l’univers culturel de cette société ; 2) une langue étrangère parlée par une société véhicule sa culture d’origine.

Nous, nous souscrivons volontiers à la deuxième idée et cela pour différentes raisons. D'abord, nombre de didacticiens, spécialisés dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, à l'instar de Sophie Moirand (1990, p. 20), affirment que la compétence de communication chez l'apprenant d'une langue étrangère doit comprendre une composante socioculturelle. Nous pensons, à cet effet, que cette composante, une fois acquise par ledit apprenant, marquera le discours de ce dernier et laissera apparaître des marques culturelles appartenant à cette langue étrangère. Ensuite, le linguiste Henri Besse dit que : « apprendre une langue, ce n'est pas seulement apprendre à nommer autrement ce que l'on connaît déjà, mais c'est aussi apprendre à penser autrement dans un système différent de celui auquel on est habitué. » et dans une culture différente de celle à laquelle on est habitué, sommes-nous tenu d'ajouter. De plus, de notre côté, nous avons établi un constat relatif à l'image qu'on a de la langue française en Algérie. En fait, on y associe souvent au français la culture qu'il véhicule². On est même arrivé à créer une sorte de clivage au sein de la société algérienne entre arabophones, représentant un monde dépassé et francophones, adeptes de la modernité et de l'ouverture sur le monde.

Voilà donc grosso modo les raisons qui nous avaient poussé à adopter la deuxième idée. Cette prise de position nous permet par ailleurs de répondre à la question principale qui consiste en l'origine de la culture véhiculée par le français dans *Le Soir d'Algérie*.

Ainsi, nous avons la possibilité de formuler les deux hypothèses suivantes en guise de réponses à ladite question : 1) La langue française, dans *Le Soir d'Algérie*, véhicule une culture française ; 2) Cette culture se manifeste à travers un vocabulaire qui renvoie à la France.

Pour confirmer ces deux hypothèses, nous nous pencherons sur l'étude d'un corpus extrait du quotidien *Le Soir d'Algérie*. Il s'agit de la chronique « Lettre de Province ». Ce corpus s'étale sur une durée de quatre mois : de septembre à décembre 2008. Nous avons ainsi rassemblé dix-sept chroniques à raison, à peu près, de quatre par mois.

Le choix d'un tel nombre s'explique par deux raisons : l'une est relative au fait qu'une période de quatre mois comporte toujours divers événements, diverses situations de la vie ; l'autre relève de la méthodologie : travailler sur quatre ou huit chroniques aurait été, à nos yeux, pas du tout représentatif.

² En témoignent les propos tenus par, d'un côté, le Président de la République algérienne, Abdelaziz Bouteflika : « La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle, ne saurait frapper d'ostracisme » (Phrase extraite du discours de Bouteflika devant l'assemblée nationale française le 14 juin 2000, www.assemblee-nat.fr/6/6q6/.htm (consulté le 20/05/2008)) et, de l'autre, par le chercheur universitaire Rabah Sebaa « De façon générale, le rapport des locuteurs algériens à la langue française repose constamment et parfois bruyamment, la question de la place et de la prégnance de la culture française dans la société algérienne. » (*Culture et plurilinguisme en Algérie*, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm> (consulté le 25/03/2009)).

Il faut signaler également que nous avons téléchargé les dix-sept chroniques en question sur Internet, à partir du site du journal (www.lesoirdalgerie.com) et que nous les avons modifiées de sorte que la page n° 24 ne contienne que la chronique « Lettre de Province ». Nous avons ainsi débarrassé les pages en question de tous les articles accompagnant notre corpus. Pour ce faire, nous nous sommes servi d'un logiciel (Adobe Acrobat 6.0 Professionnel, version 6.0.0 19/05/2003) conçu spécialement à ces fins.

Par ailleurs, le choix du journal s'explique par son poids sur la scène journalistique. Premier journal « indépendant », né des réformes de 1990, *Le Soir d'Algérie* a fait les beaux jours de la presse dite libre en Algérie. De nos jours, avec un tirage de 70800 exemplaires³, il continue encore à être apprécié des lecteurs.

MÉTHODE D'ANALYSE

La méthode choisie est l'analyse de contenu⁴. Elle est basée sur deux procédés : la quantification qui s'opère à travers le comptage des mots récurrents dans le corpus et l'inférence qui se réalise à partir de cette quantification. Ainsi, l'une comme l'autre nous permettront de rendre compte de la culture véhiculée par le français dans ladite chronique.

Par ailleurs, ce travail nous a permis d'appréhender la culture sous un angle nouveau, celui des items. Ainsi, la culture serait la somme des items suivants : politique, religion, modes de vie (culinaire, vestimentaire, mondain), philosophie, littérature, art, musique, monuments, fêtes, Histoire, cinéma, personnages célèbres et expressions idiomatiques.

Toutefois, pour définir la culture française ou plutôt dire de quoi elle est constituée, nous avons jugé nécessaire de suivre les deux étapes suivantes :

Etape 1 :

Nous sommes allés sur le site de Canal académie (une webradio proposant des émissions variées disponible sur www.canalacademie.com) et sur plusieurs sites. Nous avons téléchargé des émissions et des articles traitant de divers thèmes relatifs à la France : religion, politique, philosophie, littérature, société, langue française et identité.

Etape 2 :

Nous avons écouté les émissions en question et lu les articles téléchargés et, pour chaque thème, nous avons relevé les mots récurrents qui constitueront plus tard ce que nous avons nommé les mots-clés de la culture française et que nous avons utilisés comme indicateurs dans notre grille d'analyse.

³ Chiffre publié par le ministère de la communication en mai 2006 (www.medias-algerie.com (consulté le 28/11/2008))

⁴ Nous nous sommes inspiré de l'approche présentée par Laurence Bardin dans son livre : *L'analyse de contenu* (1977).

Une fois ce travail de collecte terminé, nous avons classé ces mots selon les items cités plus haut. Ainsi, à titre illustratif, pour l’item « politique », nous avons les mots suivants : République, système républicain, laïcité, démocratie... ; pour l’item « musique » : troubadours, trouvères, jongleurs, Léo Ferré, Edith Piaf... et pour l’item « philosophie » : cartésianisme, idéalisme, rationalisme, évolutionnisme, positivisme...

Enfin, au terme de cette opération, il nous a été possible d’établir une définition de la culture française sous forme d’items et de voir que le vocabulaire d’une langue porte en lui toutes les marques d’une culture donnée.

En revanche, pour soumettre le corpus à l’analyse de contenu, nous avons procédé comme suit :

1. La pré-analyse :

Elle consiste en la préparation du matériel, en l’occurrence, le corpus de ce mémoire (les dix-sept chroniques du *Soir d’Algérie*) et en l’élaboration des paramètres d’analyse qui sont les items de la culture française et leurs mots clés contenus dans la grille d’analyse que nous avons conçue.

2. L’exploitation du matériel :

C’est l’étape du travail proprement dit sur le corpus. Elle comprend trois sous-étapes qui sont :

a. La lecture / repérage :

À ce niveau, nous avons réalisé une lecture approfondie des dix-sept chroniques à la recherche des mots-clés et de leurs isotopies appartenant à la culture française. Sachons que par isotopies nous entendons « la récurrence d’une même catégorie de sens » (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU, 2002) ou la redondance de certains mots faisant partie prioritairement du même champ lexical et, secondairement, appartenant à la même famille. Par exemple, le mot « démocratie » peut avoir les isotopies suivantes : liberté d’expression, démocratique, etc.

Il s’agit donc de déceler la répétition d’un mot, d’une expression ou d’une phrase qui vont dans le même sens.

b. La catégorisation :

Une fois que les mots-clés de la culture française ont été repérés, nous avons effectué leur catégorisation en les introduisant dans un item particulier. A titre d’exemple, nous avons classé le mot « démocratie » dans la catégorie « item politique ».

c. Le comptage et le classement dans un tableau :

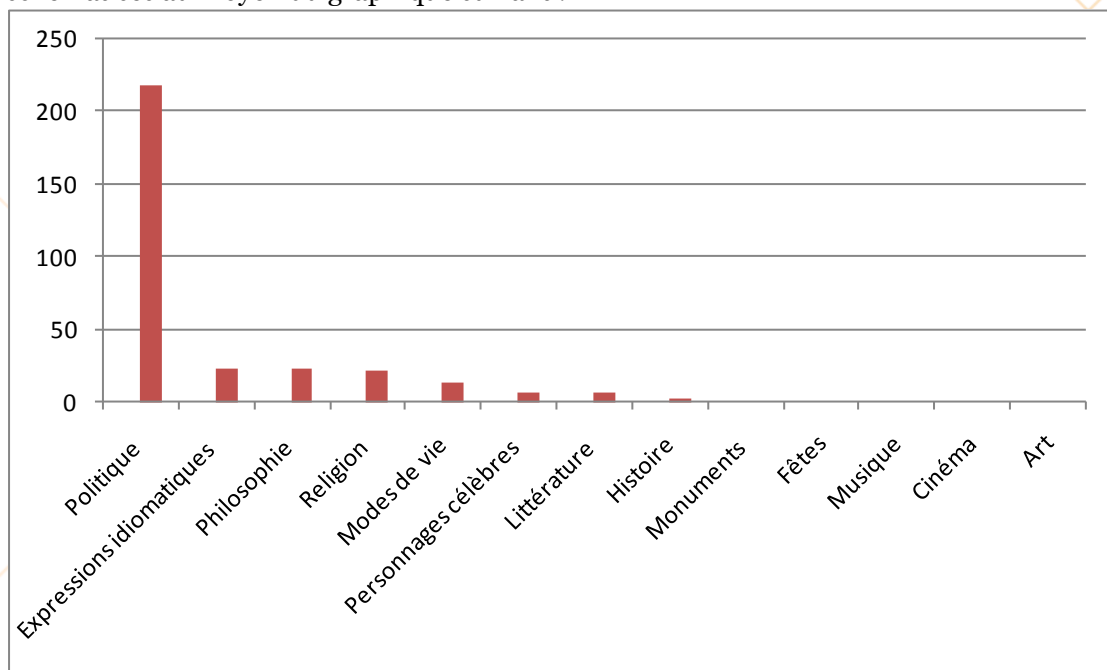
Les mots, auxquels nous avons conféré une catégorie, un item, ont subi une opération de comptage et ont été classés, avec le nombre de leurs occurrences, dans la grille d’analyse suivante :

Items culturels français	Mots ou expressions repérés	Fréquence d'apparition ou nombre d'occurrences
Modes de vie : culinaire, vestimentaire, mondain.		
Histoire		
Politique		
Philosophie		
Religion		
Cinéma		
Littérature		
Art		
Personnages célèbres		
Lieux, monuments		
Expressions idiomatiques		
Musique		
Fêtes		

Ce ne sont pas tous les mots qui ont été classés mais ceux que nous avons déjà nommés « mots-clés » et leurs isotopies.

3. Traitement des résultats et interprétation :

Les mots classés dans la deuxième colonne « Mots ou expressions repérés » ont subi un traitement à l'aide du logiciel « Office Excel » (version 2003) et ont été schématisés au moyen du graphique suivant :



Items de la culture française et nombre d'occurrences de leurs mots-clés

C'est donc grâce à ce traitement automatique des données que nous avons procédé à l'analyse de la manière suivante :

D'abord, nous avons commenté ce graphique. Ensuite, en nous servant du procédé de l'inférence, qui est une étape cruciale dans l'analyse de contenu, nous nous sommes attelé à déterminer si les chroniques étudiées étaient porteuses ou non de marques de la culture française.

RÉSULTATS OBTENUS :

À l'issue de cette analyse, nous sommes parvenu à la conclusion suivante : la culture française, par le biais de l'item « politique », est dominante dans les chroniques étudiées avec pas moins de 219 mots-clés relevés. République, démocratie, suffrage universel, parlement, débat contradictoire, opinion renvoient à un univers culturel français. En effet, lors de l'écoute des émissions politiques de Canal académie, nous avons rencontré les mêmes mots que ceux relevés dans lesdites chroniques. Il y a aussi le mot aristocratie qui n'a pas sa raison d'être dans le paysage politique algérien à partir du moment où il désigne « une forme de gouvernement où le pouvoir souverain appartient à un petit nombre de personnes, et particulièrement, à une classe héréditaire » (LE PETIT ROBERT, 2009). Il faut dire que ce mot est souvent associé à la noblesse. Donc, cette « aristocratie » algérienne est équivoque à plus d'un titre. Viennent ensuite des expressions comme « le cabinet noir » qui renvoie, selon l'encyclopédie Wikipédia⁵, à un service de renseignement européen qui contrôle le courrier pour le compte d'un gouvernement et la phrase suivante : «...la tradition de la caserne conseille vivement le mutisme et le secret... »⁶ qui se rapporte à la locution « la grande muette ». Par cette phrase, le journaliste Boubakeur Hamidechi voulait dire que l'armée algérienne gardait normalement le silence vis-à-vis de ce qui se passait en politique. Il fait ainsi référence à la « grande muette » française, au « produit d'une évolution qui, avec l'avènement du régime républicain et de la troisième république en France, vise à cantonner l'armée dans un rôle de simple exécution des décisions appartenant à un pouvoir politique issu de l'élection. » (CHALABI, 1999 : 24) Donc, désigner l'armée algérienne par une expression qui s'adapte à l'armée française est, historiquement ou politiquement parlant, incorrect. Incorrect car, rien ne permet, en effet, d'établir un tel parallèle entre les deux armées.

Le fait d'user de telles expressions et d'abuser de l'utilisation des mots « république » ou « démocratie » ne signifie pas que le chroniqueur Boubakeur Hamidechi pense ou dit que ces choses-là fonctionnent bien dans notre pays. Il en parle, certes de manière abondante, mais c'est pour en souligner l'insuffisance ; pour en

⁵ Le cabinet noir, http://fr.wikipedia.org/wiki/Cabinet_noir (consulté le 10/02/2009)

⁶ Boubakeur Hamidechi, Linge sale du passé et omerta sur le présent, in « Le Soir d'Algérie », n° 5487, page24, 06 décembre 2008.

dénoncer, parfois, l'absence (2008, p. 24)⁷. Le seul problème qui se pose toutefois c'est l'utilisation de mots qui relèvent de la culture française. Il transparaît, à travers ce renvoi à cette culture, que le chroniqueur est un adepte des valeurs françaises. En résumé, nous pouvons en inférer que la chronique « Lettre de Province » véhicule, sur le plan politique, une culture française.

Le deuxième point dont nous voudrions parler est celui relatif aux expressions idiomatiques qui relèvent purement de la langue française et donc de la culture française. Nous avons, à titre d'exemple : faire amende honorable, tomber de Charybde en Scylla, passer sous les fourches caudines, sonner le glas, etc.

En effet, ces expressions ne sont pas transposables dans une réalité autre que celle de leur pays d'origine, en l'occurrence, la France. Leur compréhension suppose une compétence culturelle de la part du lecteur algérien pour qui la langue française n'est pas maternelle. Extraites de leur lieu d'origine, elles perdent de leur sens et risquent même de ne pas être comprises du tout.

Le troisième point que nous devrions aborder est la philosophie. Celle-ci se manifeste notamment, dans les chroniques étudiées, par la redondance du mot « libre ». Cela nous conduit à affirmer de nouveau que la philosophie exprimée par le journaliste est celle-là même que nous avons relevée lors de la recherche des mots-clés de l'item « philosophie » de la culture française⁸.

Le point suivant est celui de la religion. Aussi étrange que cela puisse paraître, celle-ci évoque, en filigrane, pour les lecteurs algériens, le christianisme. En effet, les mots : chapelle, messe, trinité, bien qu'ils soient employés dans un sens autre que religieux, ne signifient pas grand-chose pour ces lecteurs, dont la majorité est musulmane. Nous devons signaler, dans le même ordre d'idées, que ce renvoi au christianisme à l'aide des mots sus-cités ne saurait relever de l'apologie de cette religion.

Concernant les modes de vie quotidien et mondain, nombre de mots ou expressions ont attiré notre attention parce qu'ils s'inscrivaient tous dans un champ culturel français. A titre d'exemple, nous avons « SDF » (sans domicile fixe). Cette expression a vu le jour dans des conditions bien propres à la France. « *Ces conditions traduisent un contour social, politique, non dénué de paternalisme. L'exploitation de ce climat paternaliste a poussé jusqu'à la nomination d'un ministre, André Emmanuelli, dans le gouvernement Jupé, en 1995.* » (CHALABI, 1999 : 23) Donc, l'emploi de l'expression « SDF » en Algérie est injustifié à partir du moment où aucune analogie ne peut être faite entre ce qui s'est passé en France et ce qui s'est produit ici. Nous pouvons dire que la locution « sans-abri » conviendrait mieux aux Algériens qui n'ont pas de domicile.

Un autre exemple aussi intrigant que le précédent est celui des « restos du cœur » qui fonctionnent, selon le Petit Robert (2009), l'hiver uniquement et où

⁷ Pour décrire cette insuffisance ou cette absence, ce chroniqueur emploie, entre autres, « *outrance antidémocratique* », « *fausse démocratie* », « *praxis antidémocratique* ».

⁸ À titre illustratif, nous pouvons citer les mots suivants : existentialisme, structuralisme, liberté, anticonformisme... (Cela complète partiellement la liste d'exemples déjà donnée plus haut).

sont accueillies des personnes sans revenu. Comment pourrait-on, en fait, transposer cette réalité typiquement française sur celle des Algériens, d'autant plus que l'expression en question a été utilisée pour parler du mois de ramadan⁹.

À signaler également l'utilisation de l'abréviation VRP (voyageur, représentant, placier) (LE PETIT ROBERT, 2009) qui s'applique généralement à un représentant commercial chargé de démarcher des clients¹⁰. Chez nous, on parle plutôt de délégué commercial mais jamais de VRP. Ce qui suppose que seuls, les initiés à la culture française, pourraient déchiffrer cette expression dont le sens en Algérie n'est pas à la portée de tout le monde. Encore faut-il préciser que même en France, « VRP » semble être, aujourd'hui, une expression dépassée¹¹. Nous pouvons ajouter à cela, RIS (Revenu d'insertion sociale) et le mot smicard qui relèvent du quotidien français. L'apparition de tous ces mots/expressions s'est faite dans un contexte politique précis, un contexte purement français.

Par ailleurs, Boubakeur Hamidechi fait souvent référence, dans ses chroniques, à des personnages français célèbres. Ainsi, nous avons le général Georges Boulanger qui, historiquement, a fait preuve de bravoure, en particulier quand il était ministre de la guerre (1886-1887), en prenant des mesures en faveur des soldats et des mineurs grévistes¹². La question qui se pose, c'est : quelle place ce Général aurait-il dans le champ politique algérien ? Ou que représenterait Georges Boulanger pour un Algérien qui connaît peu ou pas du tout l'Histoire française ?

Nous devons mentionner aussi la présence d'une autre référence moins énigmatique que la précédente, celle relative à l'écrivain Milan Kundera (1929) qui, d'origine tchèque, a écrit dans la langue de son pays et dans celle de France où il a obtenu la nationalité française. C'est là également qu'il a eu du succès en gagnant plusieurs prix¹³. Il faut dire enfin que Kundera est célèbre surtout par le biais de ses publications en français.

De ces personnages célèbres, nous passons à l'item « Histoire française » pour analyser les trois éléments suivants : vassalité, embastillement et le 18 brumaire. Si pour le premier et le deuxième mot, l'usage en a consacré l'emploi au sens figuré pour qu'ils désignent respectivement : un « *état de soumission* » et le fait d' « emprisonner » (LE PETIT ROBERT, 2009), ce n'est pas le cas pour l'expression : le 18 brumaire (1799) qui, elle, est synonyme de coup d'état, celui de Napoléon Bonaparte. Cette date « marque la fin du Directoire et de la Révolution

⁹ Boubakeur Hamidechi, Tartuffes de la charité et démission de l'Etat, in « Le Soir d'Algérie », n° 5411, page 24, 06 septembre 2008.

¹⁰ Voyageur représentant placier, http://fr.wikipedia.org/wiki/Voyageur_repr%C3%A9sentant_placier (consulté le 29/01/2009)

¹¹ Voyageur représentant placier, http://www.studyrama.com/article.php?id_article=1515 (consulté le 29/01/2009)

¹² Le Général Boulanger, <http://profshistoirelcl.canalblog.com/archives/2008/01/12/7583647.html> (consulté le 20/01/2009)

¹³ Milan Kundera, http://fr.wikipedia.org/wiki/Milan_Kundera (consulté le 25/01/2009)

[française](#), et le début du Consulat »¹⁴. Quel sens le lecteur algérien donnerait-il à cette date ? Nous pourrions y répondre par « aucun sens ». En effet, il est impossible de chercher un 18 brumaire bis en Algérie étant donné que ce n'est ni la même époque, ni le même pays, ni, non plus, les mêmes acteurs. De plus, évoquer un fait fortement ancré dans l'Histoire française pour parler d'une réalité algérienne exprime une volonté de se référer à la culture française.

Quant à l'item « monuments français », nous n'avons pas rencontré d'expressions ou de noms qui méritent d'être signalés ici, mise à part le terme « Province » qui fait partie du titre générique de la chronique « Lettre de Province ».

Nous ne pourrions clore cette interprétation sans nous attarder sur le cas des mots relevés appartenant à d'autres langues: l'anglais en premier lieu, l'arabe, l'italien et l'espagnol. L'emploi des mots en question s'explique, pour le cas de l'anglais, par l'hégémonie de cette langue sur le plan mondial. Sa présence dans toutes les langues du monde s'est rendue possible grâce à l'avancée technologique et scientifique des Etats-Unis.

Cependant, pour ce qui est de l'arabe, nous dirons que, dans la mesure où le journaliste Boubakeur Hamidechi écrit dans un journal algérien et s'adresse à des lecteurs d'Algérie, il est tout à fait logique qu'il fasse usage de cette langue pour décrire une réalité que la langue française, seule, serait incapable d'exprimer. Il pourrait s'agir aussi d'une manière comme d'une autre de se rapprocher du lecteur en faisant appel, de temps à autre, à sa langue maternelle.

En revanche, la référence à certaines langues comme l'espagnol, le grec, le latin ou l'allemand s'inscrit, à notre avis, dans une perspective universelle. Il faut dire que les langues du monde s'empruntent des mots et que ceux-ci, du moins ceux qu'on rencontre dans toutes les langues, constituent ce qui est couramment appelé la culture universelle. Ce sont des mots qui renvoient généralement à des inventions, à des chefs-d'œuvre littéraires ou à des personnages célèbres.

CONSIDÉRATIONS FINALES :

À la lumière de ce qui vient d'être dit, nous pouvons affirmer que la chronique « Lettre de Province » véhicule une culture française, et cela pour deux principales raisons. D'abord, les dix-sept chroniques analysées s'inscrivent toutes dans une perspective politique et les mots/expressions relevés au niveau de l'item politique, dont le nombre est supérieur à celui des autres items, font partie de la politique française. Ensuite, la deuxième raison relève du fait que certains mots, coupés de leur racine, en l'occurrence la France, ne sont pas fonctionnels dans la réalité algérienne.

¹⁴ Coup d'Etat du 18 brumaire, http://fr.wikipedia.org/wiki/Coup_d'%C3%89tat_du_18_brumaire (05/01/2009)

En résumé, appréhendée sous un angle politique, la chronique en question véhicule une culture française.

Par ailleurs, nourrie de culture française, cette chronique n'en reprend que quelques aspects car des items comme les fêtes, la musique, le cinéma et l'art sont absents. Une absence qui s'explique peut-être par le caractère politique de la chronique.

En revanche, au terme de ce travail de recherche, nous pouvons dire qu'il existe un rapport étroit entre les trois éléments suivants : langue, culture et presse écrite. En effet, la culture se manifeste au moyen du vocabulaire de la langue et au moyen des rubriques assurées par la presse écrite. Il existe donc une corrélation dans cette trilogie dont les éléments ne peuvent fonctionner indépendamment.

Quoique nous disions à propos de cette trilogie, nous ne pourrions en établir une description exhaustive. L'important pour nous, c'est d'avoir étudié le rapport langue / culture en nous servant d'un corpus journalistique et d'avoir confirmé nos hypothèses de recherche.

Cependant, cette confirmation n'est pas suffisante dans la mesure où le corpus choisi n'était pas assez représentatif pour ce qui est de nos objectifs de recherche. Nous aurions dû en effet prendre un corpus constitué de plusieurs rubriques ou encore prendre un journal algérien et un journal français, voir les mots-clés qui y reviennent et établir des comparaisons. Nous souhaiterions enfin que cette question de la culture et de la langue soit éclaircie davantage dans des travaux de recherche ultérieurs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

BARDIN, L. *L'analyse de contenu*, Paris : PUF, 1977.

BEACCO, J.C. *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*, Paris : Hachette Livre, 2000.

CHALABI, E.H. *La presse algérienne au-dessus de tout soupçon*, Alger/Paris : Ed. INA / YAS, 1999.

MARCELLESI, JB et GARDIN, B. *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris : Librairie Larousse, 1974.

MOIRAND, S. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris : Ed. Hachette, 1990.

Sitographie :

Le Général Boulanger, <http://profshistoirelel.canalblog.com/archives/2008/01/12/7583647.html> (consulté le 20/01/2009).

SEBAA, R., *Culture et plurilinguisme en Algérie*, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm> (Consulté le 25/03/2009).

Voyageur représentant placier, http://www.studyrama.com/article.php3?id_article=1515 (consulté le 29/01/2009).

Voyageur représentant placier, http://fr.wikipedia.org/wiki/Voyageur_repr%C3%A9sentant_placier (consulté le 29/01/2009).

www.canalacademie.com

www.lesoirdalgerie.com

www.medias-algerie.com (consulté le 02/01/2009).

Dictionnaires :

CHARAUDEAU, P. MAINGUENEAU, D. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Ed. du Seuil, 2002

Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2009, version CD-ROM.